



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E10952

VALABLE JUSQU'AU 30/09/2026

ÉDITÉ LE

12/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975

Forme juridique : SCOP

Capital : DEPUIS LE 23/08/2024
6 000

Raison sociale : COOPERATIVE OUVRIERE DU PAYS D'AUGE

8 BIS RUE JEANNE DESLANDES
14100 LISIEUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LISIEUX 1975B00001

Siret : 301 592 341 00046

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0001341E-1

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1254000/002206720/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1254000/002206720/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Téléphone : 0231620826

Portable : 0624088898

Fax :

Site Internet : www.copa-lisieux.fr

E-mail : contact@copa-lisieux.fr

Responsabilité légale :

CAMUS VALERIE MANDATAIRE / SPECKENS OLIVIER, LOUIS, GILBERT
MANDATAIRE

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	03/07/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	12/09/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/10/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	12/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	12/09/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	19/10/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	19/10/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	12/09/2024
o Ventilation mécanique	12/09/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.